Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 68 (1917)

Heft: 7-8

Rubrik: Confédération

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Budé revint au même endroit le lendemain — inutile de dire qu'il avait laissé sa canne à la maison — mais j'eus la satisfaction d'apprendre, moi qui ne suis pas chasseur, que les trois coqs restèrent invisibles ce jour-là.

Pour élucider la question de la présence actuelle du coq de bruyère dans les Alpes vaudoises, nous nous sommes adressé à notre collègue M. de Luze, inspecteur forestier à Chigny, qui depuis longtemps chasse aussi bien dans le Jura que dans les Alpes du canton de Vaud. Il nous écrit: "J'ai fréquemment chassé le grand et le petit tétras dans les Alpes vaudoises; la gélinotte y est également assez fréquente. Certain jour de chasse, j'y ai tiré pas moins de trois grands coqs. On rencontre également le grand tétras dans le Jura, de même la gélinotte; le petit tétras, par contre, y manque totalement, si l'on fait abstraction de quelques exemplaires importés au Creux du Van."

Un chasseur du district de Vevey, M. Louis Cochard, propriétaire des Bains de l'Alliaz, nous écrit aussi à ce sujet: "J'ai eu l'occasion, l'automne dernier, de voir plusieurs coqs de bruyère (grand tétras) au haut de la forêt de l'Alliaz (1500 m.), à la Cape (1300 m.), au bois du Réservoir (1400 m.) Le spécimen qui est empaillé dans notre salon a été tué par mon père, vers 1895, en Chessy (environ 1600 m. d'altitude), au territoire de Châtelard."

Ces quelques citations suffiront pour montrer que si le coq de bruyère manquait, dans les Alpes vaudoises, vers le milieu du siècle dernier, il y a dès lors fait son apparition. Quelque aimable disciple de Nemrod voudra bien peut-être nous dire quand, à peu près, cela s'est produit et pour quelle raison.

H. B.

CONFÉDÉRATION.

Réunion de la Société helvétique des sciences naturelles à Zurich. Nous rappelons que cette réunion est fixée aux 10, 11 et 12 septembre et qu'en particulier le mardi 11 sera consacré aux communications des 18 sections spéciales. L'abstention totale des forestiers qui avait caractérisé la réunion de 1897 à Zurich ne se reproduira heureusement pas cette fois. A la section de sylviculture, les communications seront, en effet, nombreuses. Les conférences suivantes, classées d'après la date de leur inscription, ont été annoncées jusqu'ici.

- M. Hefti, Forstmeister, à Bülach: Über die natürliche Verjüngung der Fichte.
- M. Tuchschmid, Forstmeister, au Sihlwald: Die Durchforstungen und ihr Einfluss auf den Zuwachs der Waldbestände.
- M. Keller, professeur, à Zurich: Forstzoologisches aus dem Tessin.
- M. Badoux, professeur, à Zurich: Dégâts causés à la forêt du Höhragen près Bülach, par le némate de l'épicéa.
- M. Flury, adjoint, à Zurich: Über Wurzelverwachsung.

- M. Jaccard, professeur, à Zurich: Neue Untersuchungen über das Dickenwachstum der Bäume; mit Demonstrationen.
- M. Rikli, professeur, à Zurich: Mitteilungen aus den pontischen Urwäldern (mit Projektionen).
- M. le D^r Fankhauser, inspecteur forestier fédéral, à Berne: (Sujet inconnu).
- M. Decoppet, inspecteur forestier fédéral en chef, à Berne: Über das Auftreten des Maikäfers im Kanton Zurich.

Ecole forestière. La conférence des professeurs de l'Ecole forestière a nommé comme principal de l'Ecole M. le professeur A. Engler, en remplacement de M. le professeur Felber, démissionnaire. M. le professeur H. Badoux a été désigné comme remplaçant du principal.

M. le D^r O. Schneider-Orelli, premier assistant à l'établissement suisse d'essais pour l'arboriculture et la viticulture de Wädenswil, a été nommé conservateur de l'institut d'entomologie, en remplacement de M. le D^r M. Standfuss, décédé. Le nouveau conservateur sera chargé d'un cours sur les insectes forestiers et agricoles.

Les collections de l'Ecole qui disposent, dans le nouvel institut, d'une place considérable s'agrandissent d'une manière réjouissante. Plusieurs collègues praticiens nous ont prêté leur précieuse collaboration pour laquelle nous les remercions bien vivement. Citons parmi ces aimables donateurs: MM. Hefti, Forstmeister, à Bulach (un formidable spécimen du Polyporus igniarius sur le chêne); L. Ræmy, garde forestier à Veytaux (échantillon du pommier sauvage déformé par Schizoneura lanigera); L. Grenier, inspecteur forestier à Lausanne (un intéressant spécimen du balai de sorcière de l'épicéa); M. Jaccard-Lenoir, syndic à Ste-Croix (une branche d'épicéa écorcée par la grêle en 1913, avec bourrelet cicatriciel de recouvrement); H. Landolt, Forstverwalter, à Büren (rondelles d'un épicéa montrant des fentes d'éclatement dûes à la chaleur en 1911); commune de Glovelier, par l'intermédiaire de M. von der Weid, étudiant forestier (un très beau balai de sorcière sur le pin sylvestre).

Commission de surveillance de la Station de recherches forestières. M. Carlo Albisetti, inspecteur forestier cantonal, à Bellinzone, a été appelé à faire partie de la Commission, en remplacement de M. G. Steinegger, inspecteur forestier, à Schaffhouse, membre sortant.

Station de recherches forestières. A été nommé assistant de cet établissement M. Hans Burger, d'Eggiwil (Berne), jusqu'ici aide-assistant, en remplacement de M. le D^r H. Knuchel, nommé à un autre emploi.

Inspection fédérale des forêts. Le Conseil fédéral a nommé comme inspecteur forestier fédéral, en remplacement de M. A. Pillichody, M. Marius Petitmermet, ci-devant inspecteur d'arrondissement à Cossonay où il était en fonctions depuis 1910. Le nouvel inspecteur forestier

fédéral, né en 1879, est ainsi dans la force de l'âge. Il s'est beaucoup dépensé pour la Société vaudoise des forestiers qu'il préside actuellement et dont il fut longtemps le très zélé secrétaire. Nos cordiales félicitations au nouvel élu.

CANTONS.

Neuchâtel. M. J. Roulet ayant obtenu pour raison de santé un congé d'un an, la suppléance de l'inspection générale des forêts de ce canton a été confiée à M. H. Biolley, inspecteur forestier à Couvet. Ce dernier est entré en fonctions le 1^{er} juillet. M. Biolley a donné sa démission d'inspecteur de l'arrondissement du Val-de-Travers où il a passé 37 ans et rendu les brillants services que l'on sait.

Fribourg. M. P. de Gendre, inspecteur forestier du 2e arrondissement (Glane et Veveyse) depuis 1912, ayant démissionné, a été remplacé par M. Walter Fierz, de Zurich, jusqu'ici forestier aménagiste à Fribourg. M. de Gendre conserve la gérance des forêts de la ville et de l'hôpital de Fribourg.

Vaud. Le départ de M. Petitmermet de l'arrondissement de Cossonay a provoqué le mouvement suivant: M. F. Grivaz, adjoint à l'inspectorat cantonal, a été nommé inspecteur forestier du 8^e arrondissement, tandis que M. Fr. Aubert, ci-devant forestier aménagiste, lui succède à Lausanne.

BIBLIOGRAPHIE.

Correction de rivières torrentielles en Suisse, exposé raisonné d'ouvrages exécutés, publié par l'Inspection suisse des travaux publics. 4° livraison, 34 planches diverses. Berne 1916.

Nous avons récapitulé au Journal forestier, en 1915, les belles publications de l'Inspection suisse des travaux publics qui ont trait aux corrections de nos cours d'eau. La troisième livraison, parue en 1914, traitait des travaux de défense contre les torrents et de l'endiguement des rivières en Suisse. La présente, qui a suivi de près, s'occupe de la correction des rivières torrentielles.

Le célèbre ingénieur français A. Surell a admis, pour les cours d'eau des montagnes alpestres, une classification qui aujourd'hui encore fait règle. Il les partage en quatre classes: les rivières, les rivières torrentielles, les torrents et les ruisseaux. Les facteurs qui lui servent de critère pour cette division sont de diverse nature: la pente, la largeur du fond de la vallée, le volume d'eau, la nature des crues, etc.; les torrents ont cette propriété tout à fait spécifique d'affouiller dans la montagne, de déposer leurs charriages dans la vallée et de divaguer ensuite, par suite de ces dépôts. Si nous nous en tenons à un seul de ces critères, la pente, M. Surell a défini ainsi qu'il suit les quatre classes de cours d'eau: